

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2021- 21

Date :
16/09/2021

Objet : **Évaluation à mi-parcours du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat**

Vote : favorable à l'unanimité

Présentation du sujet

Le sujet est présenté par l'association des Amis du Marais du Vigueirat, gestionnaire de la réserve naturelle nationale du Marais du Vigueirat.

Le plan de gestion décennal sur la période 2017-2026 a été approuvé par arrêté du 12 octobre 2016 pour sa première phase de mise en œuvre sur la période 2017-2022.

Une évaluation à mi-parcours du plan, nécessaire afin de le reconduire et de l'adapter si nécessaire, porte sur l'ensemble des Marais du Vigueirat et sur l'ensemble des missions de l'association. Elle se compose d'une première partie générale présentant les taux de réalisation des actions du plan ainsi que les opportunités, difficultés et évolutions auxquelles a été confrontée l'équipe gestionnaire et le site au cours des cinq dernières années. Une analyse croisée aboutit à la redéfinition des priorités du plan de gestion initialement écrites.

Ce document actualisé est soumis à l'avis du comité consultatif et du conseil scientifique ainsi que du CSRPN.

Synthèse des échanges avec le maître d'ouvrage

Concernant la baisse du budget de la réserve et des difficultés induite, le CSRPN demande s'il faut s'attendre à une baisse générale de toutes les réserves naturelles. La DREAL indique que l'État a augmenté de 6 % la dotation de fonctionnement, la baisse du budget est propre à cette réserve avec le désengagement de plusieurs partenaires. La gestionnaire de la réserve indique sa crainte d'une perte de la dotation de l'agence de l'eau qui s'élève à 28 000€.

Le CSRPN fait part de son vif regret d'une baisse du budget de cette réserve naturelle et demande quel est l'état des moyens humains. La gestionnaire indique le licenciement économique de 2 gardes, des départs volontaires non remplacés et des arrêts maladie longue durée. Les effectifs réduits ont particulièrement compliqué le travail de l'équipe gestionnaire. Si le recours à des contrats « emploi d'avenir » a permis de rattraper la baisse d'effectifs, il est à noter une perte de compétences pendant un certain temps.

Face aux difficultés de maintenir un élevage extensif en Camargue, le CSRPN demande si des solutions de remplacement sont envisagées pour combler les éventuels départs. Le gestionnaire confirme que la politique globale d'aide financière est peu applicable aux éleveurs de Camargue. L'un des éleveurs s'est lancé dans le tourisme, la viande bovine pourrait constituer une autre piste.

Le CSRPN demande enfin si la pollution du canal est toujours active ou s'il s'agit des restes de la décharge d'Entressen désormais fermée. La gestionnaire indique que la pollution est toujours active, de provenance de l'urbanisation amont et des dépôts sauvages. Un projet de grille en amont avait été envisagé mais abandonné au motif des risques de crue induits.

Avis 2021-21 :

Le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité* sur l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Marais du Vigueirat. Le CSRPN regrette les difficultés financières dans lesquelles se trouve actuellement la réserve et alerte l'État sur la nécessité de pérenniser les actions de préservation prévues dans le plan de gestion de cette réserve naturelle nationale.

*Votants : 19 / favorable : 19 / défavorable : 0 / abstention : 0 / Un membre du CSRPN s'est retiré des délibérations et du vote en raison de son lien avec le dossier.

Le président du CSRPN : Gilles Cheylan

